
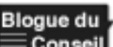




Que pouvons-nous vous aider à trouver?

[f](https://www.facebook.com/canadacouncil) (<https://www.facebook.com/canadacouncil>) [You Tube](http://www.youtube.com/user/ConseilArtsCanada) (<http://www.youtube.com/user/ConseilArtsCanada>) 

<https://twitter.com/conseilartscan>  ([/conseil/blogue](#))

[Subventions \(/conseil/subventions\)](#)

[Prix \(/conseil/prix\)](#)

[À propos de nous \(/conseil\)](#)

[Salle des nouvelles \(/conseil/salle-des-nouvelles\)](#)

[Histoires d'artistes \(/conseil/histoires-d-artistes\)](#)

[Recherche \(/conseil/recherche\)](#)

[Ressources \(/conseil/ressources\)](#)

[Carrefour \(/conseil/carrefour\)](#)

[Âjagemô \(/conseil/ajagemo\)](#)

[Disciplines](#)

[Bureaux](#)

[Accueil \(/\)](#) > [Conseil des arts \(/conseil\)](#) > [Salle des nouvelles \(/conseil/salle-des-nouvelles\)](#) > [Nouvelles \(/conseil/salle-des-nouvelles/nouvelles\)](#) > Robert Sirman - Les nouveaux défis du soutien aux arts et à la culture

Robert Sirman - Les nouveaux défis du soutien aux arts et à la culture

Les nouveaux défis du soutien aux arts et à la culture

Robert Sirman, directeur et chef de la direction
Conseil des arts du Canada

Présentation au 6^e Sommet mondial sur les arts et la culture (*World Summit on Arts and Culture*)
Santiago, Chili
14 janvier 2014

Ma présentation d'aujourd'hui portera sur cinq changements majeurs ayant une incidence sur les

organismes publics de soutien aux arts au Canada :

- 1. Une définition beaucoup plus large de ce qu’englobe l’art;**
- 2. La montée de la pratique des arts autochtones dans une vaste gamme de disciplines;**
- 3. Une évolution de la discussion sur « l’accès » qui passe : du besoin accru de produits vers la capacité du public à s’engager avec les produits en question;**
- 4. Un mouvement vers une prise de décisions plus systémique, plus écologique;**
- 5. Une transition dans la proposition de valeur : de la prestation de services aux artistes vers le bénéfice de la société dans son ensemble.**

Pour chacun de ces thèmes, je soulignerai les principaux facteurs et je discuterai de leur impact sur le Conseil des arts du Canada, une société d’État du gouvernement du Canada, qui soutient la pratique des arts professionnels à l’échelle nationale.

- 1. La définition de ce qui est considéré comme de l’art est beaucoup plus large aujourd’hui qu’elle ne l’était au milieu du 20^e siècle** au moment de la création du Conseil des arts du Canada. À l’époque, au Canada, le soutien visait essentiellement les formes d’art ou disciplines artistiques qui s’inscrivaient manifestement dans un cadre de référence eurocentrique, comme la musique, la danse, le théâtre, les arts visuels et la littérature. On soutenait principalement, par exemple, la musique classique ou symphonique, le théâtre axé sur le texte et la danse inspirée du ballet.

De nos jours, une telle exclusivité ne tient plus. Et cela est en partie dû à l’importante immigration au Canada en provenance de pays non européens. Ces nouveaux Canadiens, qui ne sont plus nécessairement de nouveaux venus, ont des intérêts culturels souvent très différents de ceux importés d’Europe, et, en tant que citoyens, font valoir leurs droits d’obtenir un soutien public parallèlement à d’autres intérêts.

Cela relève aussi de l’évolution technologique et de l’émergence de l’art numérique, des nouveaux médias, des formes littéraires et musicales faisant appel aux internautes, et à de nouvelles pratiques inconnues au moment de la création du Conseil des arts, il y a près de 60 ans.

Et cela est lié aux choix que font les artistes eux-mêmes – surtout les jeunes artistes – de repousser les limites de chacune des disciplines artistiques, d’utiliser simultanément des formes d’art et des modes d’expression différents, ainsi que d’adopter des modes de création, de collaboration et de diffusion, qui ne peuvent pas être facilement catalogués par discipline.

Au début, le Conseil des arts a mis sur pied un programme distinct pour chacune des nouvelles pratiques artistiques émergentes, mais plus le nombre de nouvelles pratiques augmentait, plus nous devions modifier notre approche. Nous adoptons maintenant une approche qui préconise un moins grand nombre de programmes qui répondent toutefois à un éventail plus large de candidats.

Au sein des disciplines et formes d’art, nous avons défini des lignes directrices relatives à l’admissibilité sans égard aux genres. Ainsi, plutôt que de financer seulement la musique classique, le Conseil tient compte de toute pratique musicale répondant à un ensemble de principes sous-jacents, comme celui d’être pleinement réalisée par des artistes et d’être soumise à l’évaluation qualitative de pairs. Il va sans dire qu’il faut trouver les bons pairs et avoir suffisamment d’argent, mais, à ce jour, notre expérience s’est avérée

très positive, et nous accordons maintenant des subventions à une gamme beaucoup plus vaste de pratiques musicales que par le passé, notamment les musiques hip-hop, classique, folk, jazz, électronique et du monde ainsi que cette formidable catégorie « passe-partout », la musique expérimentale.

Pour compléter ses programmes axés sur les disciplines artistiques, le Conseil ajoute des initiatives et des processus interdisciplinaires. Le modèle matriciel qui en résulte facilite l'intégration horizontale et la collaboration au sein de l'organisme afin de mieux illustrer ce qui se passe à l'extérieur de l'organisme, et tous les aspects, de l'établissement des budgets au design des bureaux, renforcent notre engagement envers la collaboration et la consultation comme moyens permettant une prise de décisions plus éclairées.

2. **L'ascendance des pratiques artistiques autochtones** illustre à maints égards la reprise d'une voix politique, sociale et culturelle pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada. Au Canada comme ailleurs dans le monde, l'expression culturelle des Autochtones se libère des catégorisations anthropologiques et coloniales, et prend sa place dans les galeries d'art, les théâtres et les maisons d'édition, aux côtés d'expressions plus traditionnellement reconnues.

Cela s'explique par de nombreuses raisons, l'une, et non la moindre, étant le talent extraordinaire des praticiens eux-mêmes. Au Canada, la riche tradition de la littérature orale des Autochtones constitue une base solide pour diverses pratiques artistiques qui embrassent les perceptions du monde et les philosophies traditionnelles et qui s'harmonisent aux intérêts contemporains. La reconnaissance de ces pratiques n'est pas une concession politique ou culturelle; il s'agit du reflet de la qualité des œuvres et de la vitalité des communautés autochtones.

Parallèlement, un intérêt croissant et un respect pour la diversité culturelle se font sentir. À l'instar de l'humanité qui prend conscience du rôle essentiel de la biodiversité pour l'avenir de la planète, nous réalisons la contribution des diverses cultures à notre quête pressante de développement durable.

À l'échelle mondiale, l'objectif est double : s'assurer que la sagesse et le savoir autochtones demeurent vivants en préservant les langues et les traditions, et mettre à profit ce savoir dans la pratique culturelle contemporaine. Le Canada ne fait pas exception. Tout comme nous savons que les connaissances des Autochtones ont sauvé de la famine et de l'hypothermie les premiers explorateurs venus au Canada, nous comprenons également de mieux en mieux ce que peut apporter la vision du monde autochtone à la recherche incessante d'équilibre et du sens de la vie contemporaine.

Le Conseil des arts soutient à la fois les pratiques artistiques autochtones traditionnelles et contemporaines. Conformément au modèle matriciel que j'ai mentionné plus tôt, le Conseil soutient ces pratiques tant au sein des programmes axés sur les disciplines qu'au moyen d'une collaboration interdisciplinaire. Du personnel autochtone est recruté dans chacune des disciplines artistiques afin de participer à la conception et à la prestation des programmes. Le Bureau des arts autochtones en place fait fonction de centre d'expertise et facilite la collaboration au sein de l'organisme. Cette approche multisectorielle vise à garantir que notre engagement envers l'art autochtone demeure approprié et spécifique sur le plan culturel, et cela, en intégrant (et non en assimilant) le savoir et la créativité autochtones à tout ce que nous faisons.

Le Conseil fait le suivi de son soutien aux artistes et aux organismes qui indiquent leur appartenance autochtone, du personnel au sein de l'organisme et des pairs évaluateurs sont recrutés tous les ans (le Conseil embauche annuellement, par contrat, entre 600 et 700 artistes et professionnels des arts comme pairs évaluateurs). Les résultats de ce suivi sont analysés sur une base régulière aux fins d'évaluation du rendement.

Il est également intéressant de signaler que l'actuelle ministre du Patrimoine canadien, par l'entremise de laquelle le Conseil des arts rend compte de ses activités au Parlement, est elle-même métisse, une première pour les arts au Canada.

3. L'amélioration de l'accès a longtemps été une priorité pour les organismes publics de soutien aux arts, mais la conversation au Canada s'éloigne de façon marquée de la **disponibilité du produit pour porter sur la capacité du public à s'engager avec ledit produit**. Cela n'a pas toujours été le cas. Lors de la création du Conseil des arts en 1957, l'hypothèse était que les Canadiens avaient déjà un goût prononcé pour la musique, la danse, le théâtre et la littérature, mais qu'il fallait faire quelque chose pour s'assurer que l'offre réponde à la demande d'une expérience canadienne, c'est-à-dire faite au Canada par des Canadiens. Un accroissement des produits canadiens était perçu comme une bonne chose en soi, et, conséquemment, la proposition de ces produits devait garantir que le public serait au rendez-vous.

La réalité d'aujourd'hui est très différente. Le produit culturel a connu une croissance exponentielle, ce qui n'est pas le cas des taux de consommation ou de participation — à tout le moins en ce qui concerne les formes de pratiques culturelles généralement associées aux arts.

De nombreuses raisons sont évoquées : la prédominance de l'industrie dans la commercialisation de la culture populaire; le déclin de l'enseignement des arts dans les écoles; l'impact des médias sociaux sur la capacité d'attention des jeunes. Il semble moins attrayant aujourd'hui d'être tranquillement assis dans un théâtre ou dans une salle de concert pendant plusieurs heures consécutives que ce ne l'était par le passé.

Les artistes, aussi, peuvent être un facteur déterminant. De nombreuses formes d'art peuvent sembler spécialisées, autoréférentielles ou obscures. Sans guide, le commun des mortels peut facilement se perdre dans les subtilités du monde des arts, et une seule expérience suffit rarement à créer une habitude.

Le Conseil a lancé une série d'initiatives visant à accroître la sensibilisation aux diverses façons dont les gens font l'expérience des arts et à renforcer le lien entre la qualité de cette expérience et la durabilité même de la pratique des arts. Au premier rang de ces initiatives, je souligne la publication, il y a 15 mois, d'un document sur l'engagement du public envers les arts, suivi d'une série de billets de blogue et de discours. Cette année, nous poursuivrons dans cette veine en commandant une recherche prospective afin de nous aider à mieux comprendre comment les générations futures expérimenteront les arts.

Le Conseil soutient aussi une gamme d'initiatives de développement des publics et des marchés destinées à aider les artistes à mieux cerner et exploiter le marché dans lequel ils œuvrent. Diverses formes d'animation et de médiation culturelle sont mises en valeur et reconnues, et les organismes qui bénéficient d'un appui soutenu sont de plus en plus encouragés à faire valoir non seulement leur investissement dans les arts, mais aussi leur investissement dans le développement du public.

4. Tout ceci mène naturellement au quatrième grand changement. À ses débuts, le Conseil des arts considérait comme essentielle la création de compagnies de théâtre et de danse, de maisons d'édition et d'orchestres, afin de développer une infrastructure nationale grâce à laquelle la pratique artistique pourrait s'épanouir. Il était donc d'une importance capitale de veiller à la stabilité et à la santé de ces organismes, et les politiques et programmes de financement du Conseil reflétaient cette priorité. Des organismes s'ajoutaient tous les ans, et, à présent, près d'un millier d'organismes reçoivent un appui soutenu du Conseil des arts du Canada.

Le budget du Conseil, toutefois, n'a pas évolué au même rythme, de sorte que l'organisme est aujourd'hui

un investisseur minoritaire dans les arts au Canada. La plupart des organismes comptent autant sur les organismes de soutien provinciaux et municipaux que sur le Conseil des arts pour leur survie. En outre, de nouveaux organismes sont continuellement ajoutés, et la compétition pour obtenir les rares ressources disponibles augmente.

Cela nous a menés à **considérer de plus en plus notre travail dans un contexte plutôt écologique qu'institutionnel, un changement de perspective qui illustre une transition sociétale plus vaste vers une réflexion plus systémique, écologique**. Nous nous demandons non seulement comment une subvention en particulier aide un organisme en particulier, mais aussi en quoi l'investissement profitera à un ensemble plus large d'intervenants – la communauté locale, d'autres organismes, la forme d'art en soi. Notre vision des arts est comparable à celle de la société contemporaine en ce qui concerne l'environnement : nous concevons les arts comme un ensemble élaboré d'éléments interactifs qui à la fois s'influencent et dépendent les uns des autres. Un langage commun a émergé et a donné lieu à un changement dans le contexte de la prise de décisions.

Au Conseil des arts, ce changement se reflète de plusieurs façons. Nous avons commencé par délaisser la croissance comme principale mesure de réussite. Bien que la notion « d'augmentation » (budgets plus élevés, montants des subventions plus considérables, plus de clients) ait pu être fondée pendant les périodes de croissance, elle est peu pertinente en période d'austérité. Nous ciblons plutôt la qualité des relations pour mesurer la réussite : la capacité des artistes à s'adresser au public à l'aide d'œuvres de meilleure qualité, à collaborer et à se soutenir mutuellement, et à tisser des liens à l'intérieur et au-delà des frontières nationales. Notre plan stratégique quinquennal actuel s'intitule *Resserrer les liens* précisément pour cette raison, et nos méthodologies d'évaluation et d'établissement de rapport suivent la même approche.

Graduellement, nous en sommes aussi venus à axer notre processus décisionnel davantage sur les relations que sur les transactions. Je n'entends pas par cela que nous ne faisons plus de transactions (traiter les demandes, tenir des concours, communiquer les résultats); je veux plutôt dire que nos décisions sont régies davantage par des éléments qui vont au-delà du contenu d'une demande, et reflètent aussi notre compréhension de la pratique des arts et le degré de réussite de certains joueurs au fil des ans; car cela représente, selon nous ,les grands défis de demain.

Ces changements ont donné lieu à l'examen de la quasi-totalité des programmes de soutien au fonctionnement du Conseil, ce qui représente environ les deux tiers du montant que nous allouons aux subventions. De vastes consultations se déroulent ou se sont déroulées dans chacune des disciplines artistiques ou formes d'art, suivant un calendrier harmonisé aux cycles de financement pluriannuels. Le processus d'examen a commencé il y a plus de deux ans et devrait prendre fin en 2017.

Des examens des autres programmes sont aussi en cours, et, à la fin du cycle de planification actuel, toutes les branches de l'organisme devraient être en mesure de se situer au sein de ce cadre écologique ou système plus vaste.

5. Finalement, il se produit actuellement **une transition dans la proposition de valeur des organismes publics de soutien aux arts : la proposition, qui était axée sur les services aux artistes, s'oriente de plus en plus vers le bénéfice de l'ensemble de la société**. Le gouvernement du Canada n'est pas le seul à devoir défendre auprès de ses citoyens comment il dépense leur argent. Une crise de légitimité hante tous les gouvernements, et, en période d'austérité, chaque décision de financement est scrutée à la loupe, et toute priorité politique est remise en question.

De nos jours, tous les programmes publics sont appelés à démontrer la valeur publique qu'ils génèrent, et le soutien aux arts ne fait pas exception. Toute suggestion présentant un intérêt particulier est mal perçue, même en ce qui concerne les professions qui, par le passé, étaient assorties d'un statut exceptionnel, comme médecin, professeur ou agriculteur. Aujourd'hui, les gouvernements doivent démontrer comment le financement des médecins améliore la santé du public, comment le soutien des enseignants contribue à former la main-d'œuvre de demain et comment le soutien des agriculteurs garantit un approvisionnement alimentaire constant. Aucune profession n'est présumée avoir droit en soi au soutien public, à l'exception peut-être de celle de politicien.

Pendant de nombreuses années, on justifiait l'investissement public dans les arts par une multitude d'arguments : la création d'emplois, les dépenses connexes, l'amélioration des résultats scolaires, le développement des communautés, le renforcement de l'identité, la réduction du prix des billets et le versement d'un salaire de subsistance aux artistes.

Le débat n'est plus le même à présent. La proposition de valeur de l'investissement du public dans les arts doit être aussi limpide, simple et diffusable que celle de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. La proposition ne peut pas être axée sur ce qui est fait pour les artistes, mais plutôt sur ce qui est fait pour la société. Elle ne peut pas être perçue comme un privilège pour les artistes, mais bien comme un bénéfice pour tout le monde.

Au Conseil des arts, nous veillons à la concrétisation de ce changement en considérant tout le processus décisionnel de l'organisme selon l'optique de la valeur publique, y compris le langage que nous employons pour décrire notre travail. Nous travaillons de l'intérieur pour nous situer au sein du même système de valeurs qui incluait les droits culturels dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui considère la vie expressive comme une caractéristique fondamentale de l'humanité et qui reconnaît la culture comme un élément essentiel du développement durable. Nous nous efforçons de mettre en pratique ce que nous prêchons, pour que le message que nous prêchons demeure dynamique.

Tout cela peut sembler bien philosophique, mais au fond c'est très pragmatique. La proposition de valeur permet de bien démontrer de façon succincte l'importance d'une initiative. Les conseils des arts s'épanouiront seulement dans la mesure où le public considérera l'investissement dans les arts comme un bien public; et c'est à nous qu'il incombe de faire de cette corrélation une évidence.

English (<http://canadacouncil.ca/council/news-room/news/2014/santiago>)

Banque d'art (<http://banquedart.ca/>)

Commission canadienne pour l'UNESCO (<http://www.unesco.ca/>)

Conseil des arts du Canada

150, rue Elgin,
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Canada

Tél: [1-800 263-5588](tel:1-800-263-5588) (tel: [+18002635588](tel:+18002635588))
[613-566-4414](tel:613-566-4414) (tel: [6135664414](tel:6135664414))